

Lettre au PCF sur l'agression contre Marceau Pivert, par le secrétariat de la SFIO

Parti socialiste (S.F.I.O.)

Secrétariat général

Paris, le 7 octobre 1937

Au Comité central du Parti communiste

120 rue Lafayette, Paris X°

Chers camarades,

La C.A.P. m'a chargé de vous rappeler la communication très instante qui vous a été faite au dernier Comité d'Entente.

L'agression intolérable dont notre camarade Marceau Pivert a été l'objet dans l'Humanité du 25 septembre constitue une infraction caractérisée au pacte d'unité d'action qui proscribit formellement les attaques contre les militants.

Notre Parti eût été fondé, comme il vous l'a fait observer, à ne pas poursuivre les travaux du Comité d'Entente tant qu'une déclaration sans équivoque n'aurait pas révélé l'intention du Parti communiste de respecter le pacte. Il ne l'a pas fait pour manifester une fois de plus sa fidélité à l'unité d'action.

Mais notre délégation vous a averti qu'une *rectification rapide* s'imposait et que l'injure faite à notre camarade devait être désavouée nettement.

A cet égard il vous a été indiqué que la note parue dans l'Humanité du 26 septembre au sujet d'une prétendue « *omission* » nous semblait insuffisante et qu'elle ne donnait pas à notre Parti les satisfactions qu'il est en droit d'attendre.

Depuis le Comité d'Entente du 28 septembre, vous n'avez pas inséré de rectification. Vous avez cependant si peu perdu le souvenir de notre demande que le camarade Bonte vient d'adresser à l'Humanité, qui n'a pas manqué de l'insérer, « *conformément aux règles de la démocratie en vigueur dans notre Parti* », l'article contre la position de Marceau Pivert que Jacques Duclos avait annoncé en réplique à nos observations lors de la séance du Comité d'Entente.

Nous tenons à attirer votre attention à nouveau sur le fait que vous rendriez impossible tout travail commun si vous persistez à ne pas désavouer dans le plus bref délai l'appréciation injurieuse donnée sur notre camarade Marceau Pivert dans l'*Humanité* du 25 septembre. Si vraiment, comme vous le prétendez, il s'agit d'une erreur matérielle, rien de plus simple que d'affirmer *qu'il n'a jamais été dans votre pensée de tenir pour un aventurier un militant qualifié du Parti socialiste*. Si au contraire, il y a eu de votre part volonté de discréditer ce militant, c'est le respect du pacte qui est en cause.

Nous espérons que vous ne voudrez pas prendre la fâcheuse responsabilité d'une infraction délibérée et persistante au pacte que vous avez signé, avec toutes les conséquences que cette infraction comporterait.

Recevez, chers camarades, nos salutations socialistes.

Pour la Commission administrative permanente

Le secrétaire général

Paul Faure